



LE TÉLÉTRAVAIL AU CRÉDIT AGRICOLE : LES SALARIÉS LE SOUHAITENT, LE SNECA LE DEMANDE !

LE SNECA A CONSULTÉ SES ADHÉRENTS DANS TOUTES LES CAISSES RÉGIONALES ET ENTITÉS DE LA BRANCHE (*)

Plus de 1 500 collègues ont répondu

83 % des sondés estiment pouvoir télétravailler.

- 36,3 % souhaitent télétravailler 2 jours ou plus par semaine.
- 29,4 % souhaitent télétravailler une journée par semaine.
- 26,3 % souhaitent télétravailler de temps en temps.
- 8 % ne souhaitent pas télétravailler.

Depuis 2016, le SNECA a signé des accords de télétravail
dans 10 Caisses Régionales.

A QUAND LE TÉLÉTRAVAIL ORGANISÉ AU CRÉDIT AGRICOLE ???

A SUIVRE...

** Consultation de nos adhérents réalisée courant avril et mai 2020, pendant le confinement.*

A VENIR DANS LES PROCHAINS EPISODES :

- D'autres éléments du sondage et quelques définitions.
- Les points de vigilance.
- Les avantages.
- Un accord de branche ? Un accord dans chaque Caisse Régionale et Entités de la Branche ?

